

Refonte des index de la Bibliographie du Québec

Marcel Fontaine

Automatisation et documentation
Volume 20, Number 1, March 1974

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1055703ar>
DOI: <https://doi.org/10.7202/1055703ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)
2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Fontaine, M. (1974). Refonte des index de la Bibliographie du Québec. *Documentation et bibliothèques*, 20 (1), 9–13. <https://doi.org/10.7202/1055703ar>

Article abstract

Un projet d'automatisation de la refonte des index des cinq dernières années de la *Bibliographie du Québec* est présentement en cours. L'auteur retrace l'origine du projet, les différentes étapes franchies pour sa mise au point et les adaptations nécessitées par l'automatisation. Des résultats concrets sont prévus pour le premier trimestre de 1974.

Refonte des index de la Bibliographie du Québec

Marcel Fontaine

Coordination de l'informatique
Bibliothèque nationale du Québec
Montréal

Un projet d'automatisation de la refonte des index des cinq dernières années de la Bibliographie du Québec est présentement en cours. L'auteur retrace l'origine du projet, les

différentes étapes franchies pour sa mise au point et les adaptations nécessitées par l'automatisation. Des résultats concrets sont prévus pour le premier trimestre de 1974.

La *Bibliographie du Québec* comptait, à la fin de 1972, les descriptions bibliographiques de cinq années d'édition québécoise, soit plus de 8,500 notices. Il est vrai que, pour faciliter la recherche, nous avons fait une refonte des index pour les deux premières années, ainsi que pour chacune des années subséquentes. Nous n'avons cependant pas tenu notre promesse de refondre «tous les (3) trois ans ces index annuels en une seule table cumulative». ¹ Un sondage sélectif auprès de nos abonnés a permis de vérifier que la majorité des usagers considère comme un inconvénient sérieux cette absence de refonte sur plusieurs années. C'est pourquoi la décision a été prise de préparer une telle refonte pour la période de 1968-73.

Nous avons également décidé de faire appel à l'ordinateur pour atteindre ce résultat. En effet, la somme de travail que représente une refonte de cette envergure ne doit pas être sous-estimée, d'autant plus qu'il faut continuer simultanément la publication mensuelle de la *Bibliographie* et prévoir, à périodes fixes, d'autres refontes encore plus considérables. Or, en grande partie, il s'agit d'un travail tout à fait mécanique de compilation, de classement et de correction d'épreuves. Nous allons donc, petit à petit, constituer une banque de données à lecture automatique et fournir à l'ordinateur les critères qui nous permettront d'obtenir automatiquement:

- 1 — pour chaque notice bibliographique, les entrées d'index qui s'y rapportent;
- 2 — pour la production mensuelle d'une part, et les refontes d'autre part, le classement de ces entrées d'index, la préparation de listes et de statistiques diverses, ainsi que la photocomposition des publications appropriées;

Nous comptons réussir à faire disparaître complètement certaines opérations manuelles, telles: la correction des épreuves, la typographie, la composition des entrées d'index, la dactylographie répétée des mêmes éléments d'information, la tenue à jour de certains fichiers, tels les fichiers de renvois ou de mots typiques, ainsi que leur compilation manuelle. Nous pourrions ainsi stabiliser le volume de travail et donc le nombre des employés parce que, précisément, on aura éliminé les périodes de fins de mois, de révisions et de mises à jour, qui entraînent toujours un ralentissement du travail régulier et une concentration maximale des moyens disponibles. Nous comptons simplifier d'autres opérations manuelles telles la correction des erreurs, la vérification des données de base, etc.

Il faut également ajouter que la méthode automatique nous oblige à préciser et à normaliser — c'est un autre avantage — un certain nombre de règles, qu'il s'agisse de classement ou de méthodes de travail. L'informatique nous permettra surtout d'obtenir, sans effort additionnel, une variété de sous-produits auxquels on ne songerait pas autrement, par exemple, des listes spécifiques (noms d'auteurs personnels, publications officielles, périodiques, liste de sigles, etc.) des compilations statistiques et, par-dessus tout, un délai plus court de mise en distribution.

Le projet comporte cependant des restrictions majeures qui, d'une part, en limitent l'envergure et, d'autre part, en font une étape de réalisation plutôt qu'un objectif, dans le cadre d'un système plus global, ce qui reste vrai tant du point de vue d'un système propre à la BNQ que du point de vue d'un réseau d'échange bibliographique national ou international.

Il est important de constater, par exemple, que seuls les éléments bibliographiques utiles à la fabrication des entrées d'index sont pris

¹ Une telle déclaration d'intention avait été faite dans l'introduction de l'année 1969.

en considération et que la banque des données ainsi constituée ne contiendra pas la notice bibliographique complète; la bibliographie elle-même continuera donc d'être publiée d'après les méthodes traditionnelles. Le format utilisé n'a aucune ambition nationale ou internationale si ce n'est qu'il est basé sur des concepts qu'on retrouve dans les divers formats MARC. Il s'agit donc d'un projet très pragmatique et limité à l'utilisation interne de la BNQ même s'il est susceptible de se développer jusqu'à accepter, dans une étape ultérieure, la totalité des notices bibliographiques, le contrôle du dépôt légal, les acquisitions, le catalogage, le prêt et la recherche bibliographique.

L'intention première était bien différente. Nous voulions d'abord commencer par l'enregistrement sur support magnétique des notices bibliographiques intégrales selon le format MARC, pour soutirer ensuite d'un tel fichier, entre autres sous-produits, l'index de

la *Bibliographie du Québec*. Nous voulions cependant, dans cette optique, respecter une contrainte majeure, celle d'utiliser les mêmes normes et le même système que l'ensemble des bibliothèques du Québec. Les délais et les hésitations qui ont retardé la mise en place d'un tel projet de catalogage coopératif nous ont finalement poussés à opter pour un projet spécifique à nos besoins, mais susceptible de se développer. Lorsque le Québec aura compris, par ailleurs, qu'une banque de données bibliographiques à lecture automatique ne doit pas être un objet de compétition, mais de collaboration, il sera alors possible de convertir les codes existants, quitte à y ajouter un minimum d'informations additionnelles, pour enrichir d'autant une banque communautaire éventuelle.

- 3 — pour les fichiers de travail (qu'il s'agisse de fichiers magnétiques ou imprimés, de fichiers auteurs ou sujets) un contrôle et des mises à jour automatiques.

TABLEAU I
STRUCTURE DES ENTRÉES D'INDEX

COMBINAISONS D'ÉLÉMENTS FORMANT LES ENTRÉES DE L'INDEX**	ÉLÉMENTS D'INFORMATION*													REMARQUES								
	Mots typiques	Collection	Auteur secondaire	Titre secondaire	Numéro de bibliographie	Etc.	VOIR	Auteur principal	Titre principal	Auteur principal	Numéro de bibliographie	Mots typiques	Collection		Auteur secondaire	Titre secondaire	Numéro de bibliographie	Etc.	Explication			
							x.	x.		x												
								x.	x.	x												
								x.		x												Titre en entrée pr.
	x					x	x.	x.		x												
	x					x		x.		x												
	x					x								x								Renvoi
	x					x																Renvoi explicatif

* La partie supérieure du tableau: ÉLÉMENTS D'INFORMATION représente la liste des informations que nous devons fournir à l'input; elle correspond d'ailleurs à la liste du tableau II. Les éléments/listes d'éléments qui sont répétés ne sont répétés que pour mieux analyser la structure des entrées, c'est-à-dire que l'input ne les prendra en considération qu'une seule fois.

** La partie inférieure du tableau: COMBINAISONS D'ÉLÉMENTS représente l'information à l'output, c'est-à-dire explique comment les éléments de la partie supérieure peuvent être combinés pour former les entrées qu'on retrouve actuellement dans l'index de la *Bibliographie du Québec*.

Banque des données — avantages et limitations

La méthode de travail adoptée n'a pour objectif immédiat que la publication de l'index de la *Bibliographie du Québec*, soit une compilation des six premières années, la publication des index mensuels subséquents ainsi que d'autres refontes.

Éléments d'information bibliographique

L'analyse des structures des entrées d'index a permis la rédaction de règles strictes permettant la construction automatique des entrées moyennant une liste précise d'éléments bibliographiques traditionnels. Le tableau I donne la liste de ces données ainsi que les combinaisons dont résultent les en-

TABLEAU II
CODES D'IDENTIFICATION

position

1ère	2ème		3ème position	
1		<u>Entrée principale</u>		
	1	Personne physique		
	2	Personne morale		
	3	Lieu		
	4	Titre		
	2		<u>Titre propre</u>	
		0	Non en rappel secondaire	
	3	4	En rappel secondaire	0 Classement au 1er caractère
			<u>Collection</u>	1 Classement au 2e caractère
	6		<u>Mot typique</u>	2 Classement au 3e caractère
1		Personne physique	3 Classement au 4e caractère	
2		Personne morale	4 Classement au 5e caractère	
3		Lieu	5 Classement au 6e caractère	
4*		Inutilisé	6 Classement au 7e caractère	
0		Autre	7 Sigle ou abréviation	
7			<u>Rappel secondaire</u>	8 Méthode des 3 séparateurs
		1	Personne physique	9 Combinaison de 7 et 8
9		2	Personne morale	
		3	Lieu	
	4	Titre		
	0	Autre		
		<u>Renvoi</u>		
	1	Personne physique		
	2	Personne morale		
	3	Lieu		
	4*	Inutilisé		
	5	Collection		
9	Autre			
0	No de bibliographie			
4		<u>Nos normalisés</u>		
	1	No Information Canada		
	2	No ISBN		
	3	No ISSN		
8		<u>Rappel sujet</u>	0 Toujours	
	5	L.C. (Library of Congress)		
	6	D.D.C. (Dewey)		
	7	Beaulieu		
	0	Autre		
0		<u>Numéro de bibliographie</u>		
	0	Éditeur régulier	0 Monographie-livre	
	1	Éditeur occasionnel	1 Monographie brochure	
	2	Publication officielle du Québec	2 Périodique	
	3	Publication officielle du Canada	3 Notice ouverte	
	4	Publication officielle étrangère	4 No. pér. traité comme monographie	
	9	Autre	5 Microfilm	
		9 Autre		

* «4» en 2e colonne signifie toujours «titre», non applicable à Mot typique, Collection, Renvoi.

trées d'index. Pour obtenir les résultats désirés, il suffit donc de fournir à l'input, pour chaque notice bibliographique, les éléments d'information énumérés en tête des colonnes.

Codes d'identification des éléments bibliographiques

Pour fins de traitement automatique, y compris le classement des entrées d'index, chacun des éléments énumérés doit être clairement identifié. Le tableau II donne une liste des codes prévus.

Traitement automatique

L'ordinateur aura donc reçu, pour chaque notice bibliographique, un nombre variable d'éléments d'information et un certain nombre d'indications supplémentaires sous forme de code. Le système automatique devra ensuite, sur cette base et sur la base de critères invariables, effectuer le reste.

Il s'occupera d'abord de construire les entrées d'index sous deux formes, soit la chaîne de classement et la chaîne d'impression. Il devra ensuite classer les entrées selon une série de critères alphabétiques ou autres que

l'espace ne permet pas de développer ici. Il verra encore à préparer le manuscrit de l'index sous la forme d'un ruban magnétique à partir duquel la photocomposition préparera les matrices d'impression. Il ne restera plus alors qu'à assurer la retenue en mémoire des divers fichiers qui permettront la génération de listes additionnelles, des refontes ultérieures, des développements et utilisations projetés de la banque ainsi constituée.

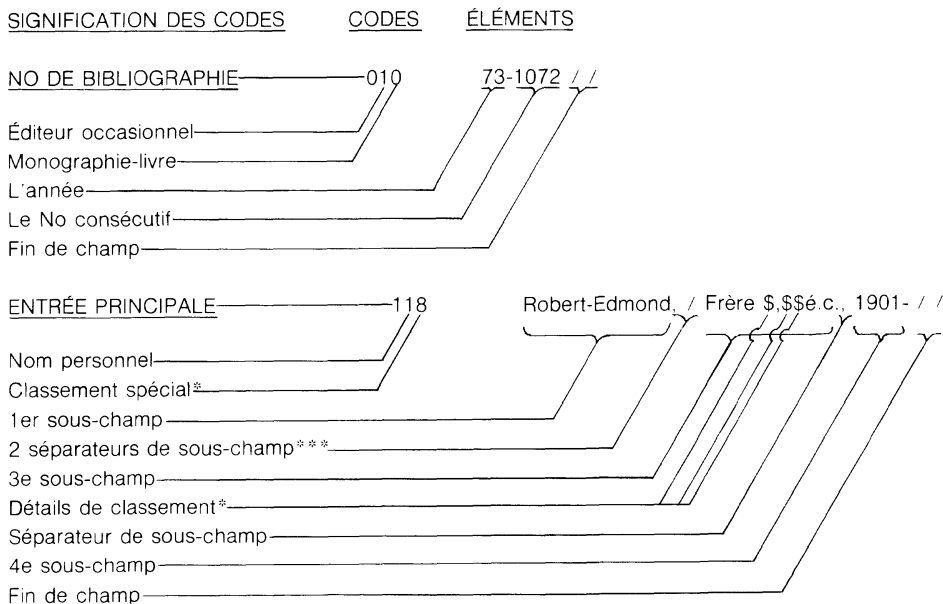
Conclusion

Le projet est en cours: l'analyse est à peu près terminée; la préparation des documents d'input a été complétée à la fin de décembre 1973, et nous travaillons présentement à formaliser les spécifications qui serviront à l'écriture du software. Par ailleurs, la collaboration du C.T.E.D.² nous est acquise sous plusieurs formes: disponibilité du «hardware» (Univac), disponibilité de personnel pour la formalisation des spécifications, la programmation et l'installation des périphériques.

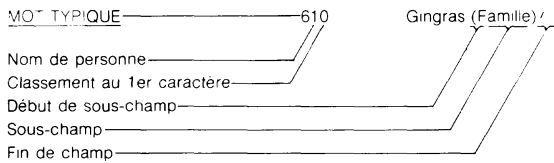
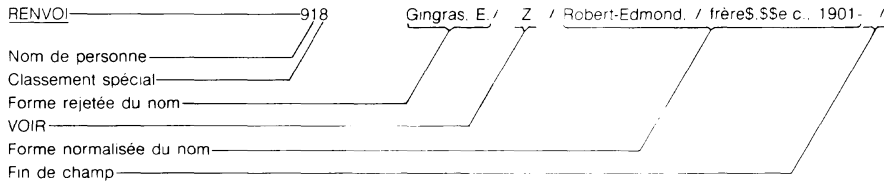
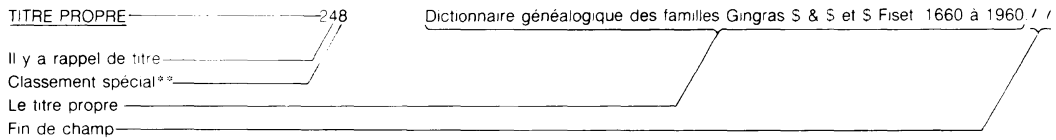
Des projections réalistes nous permettent d'espérer des résultats concrets au cours du 1er trimestre de 1974.

EXEMPLE

Voici, à titre d'exemple sommaire, l'aspect que prendra, à l'input, la notice bibliographique 73-1072.



² Centre de traitement électronique des données (Gouvernement du Québec, ministère des Finances).



* Le code NN8 annonce la présence de trois signes spéciaux qui signifient:

- 1 — la chaîne de caractère qui précède le premier \$ sert au classement et à l'écriture
 - 2 — la chaîne de caractère entre le 1er \$ et le 2e \$ ne sert qu'à l'écriture
 - 3 — la chaîne de caractère entre le 2e \$ et le 3e \$ ne sert qu'au classement
 - 4 — la chaîne de caractère qui suit le 3e \$ sert au classement et à l'écriture
- e.g. \$. \$\$ équivaut à préciser que la virgule n'est pas un séparateur de sous-champ et ne doit pas intervenir lors du classement, même si on doit la conserver à l'impression

soit qu'on classera: Robert-Edmond, Frère é.c., 1901-//

et qu'on écrira: Robert-Edmond, Frère, é.c., 1901-//

** x & x et x «&» ne sert qu'à l'écriture; «et» ne sert qu'au classement
ce qui équivaut à dire: classer: ... Gingras et Fiset...
écrire: ...Gingras & Fiset...

*** La juxtaposition de 2 séparateurs indique l'absence d'un sous-champ.

Nouveautés

Bibliographie descriptive et critique

d'Émile Nelligan

par Paul Wyczynski

15 X 23 cm, 319 pages. Prix: \$12,00

The Law of the Sea of the Arctic
with Special Reference to Canada

par Donat Pharand

16 X 22 cm, XXIV, 364 pages,

12 illustrations. Prix: \$15,00

La théologie kantienne

précritique

par Pierre Laberge

15 X 23 cm, 192 pages. Prix: \$4,50

En vente chez votre libraire et aux:

Éditions de l'Université d'Ottawa

Ottawa, Ontario

K1N 6N5